

Rencontres nationales Villages étapes 2022 | Villers-Bocage

Conférences du jeudi 29 septembre

L'IGN AU SERVICE DE LA VALORISATION DES TERRITOIRES

Intervention de Philippe SAUNIER, délégué régional IGN

Télécharger des données sur son territoire

L'IGN diffuse l'intégralité de ses données en open data. Pour les récupérer, se rendre sur le site :

→ <https://geoservices.ign.fr/>

Pour observer l'évolution de son territoire

→ <https://remonterletemps.ign.fr/>

Permet 2 fonctionnalités :

- Télécharger des cartes et photographies aériennes, en diffusion gratuite.
 - o Possibilité de filtrer par date (selon les zones, jusque dans les années 1940)
- « Voir et comparer » : covisualiser des cartographies de différentes époques, ou bien différents visuels d'une même année (photo vs carto).
 - o Différents outils de visualisation (ex : outil loupe)

Des outils complémentaires sont disponibles, comme faire des mesures par exemple.

Outil cartographique

→ <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Site du géoportail = portail cartographique de l'Etat. Permet de visualiser l'ensemble des cartographies de l'IGN, mais pas seulement.

Ex : faire apparaître le cadastre / photographie aérienne en dessous. Possibilité de jouer sur les transparences et superposer les différentes couches cartographiques. Possibilité d'imprimer ces visuels.

Via le partenariat avec l'IGN et Village étape : possibilité d'ajouter le logo Village étape aux cartes.

Pas de publicité car pas d'activité commerciale, c'est le portail de l'Etat. Equivalent de *Google Maps*. Seule différence : l'IGN ne propose pas de représentation mondiale.

Application mobile Géoportail qui permet par exemple d'être géolocalisé et d'identifier en temps réel sur quel cadastre on se trouve.

Autre exemple : le carroyage du niveau de vie (niveau de vie par quartier) (carte avec des zones représentées par des carrés, avec échelle de couleur par niveau de vie).

Partenariat Village étape / IGN

Diffusion de la liste des Villages étapes sur les cartes IGN papier

Contribution au programme collaboratif de l'IGN : <https://espacecollaboratif.ign.fr/> : à disposition de tous pour signaler des erreurs ou des manques sur les territoires.

Engagement de l'IGN à être un relais de communication (communiqués de presse / réseaux sociaux / IGN magazine avec focus sur le label Village étape). Dès qu'il se passe quelque chose, l'IGN relaie sur ses propres canaux, dans l'idée de rendre nos actions VE visibles.

IGN Rando

<https://ignrando.fr/fr/>

Application gratuite qui permet d'éditer et tracer des parcours sur les territoires, de **créer des communautés** (espaces d'échanges) :

- Communauté publique ou privée, au choix
Par exemple : Recherche des parcours disponibles par secteur. Quels sont les parcours sur Villers-Bocage ? Affichage d'un parcours pédestre de 900m. Info sur le dénivelé. Possibilité de déplacer le curseur. Indique qu'il n'y a pas de prestation payante sur le parcours. A inséré des photos, vidéos, descriptif, hébergements à proximité, points d'intérêt, etc. Contribution possible des utilisateurs, d'un avis.

Pour les Offices de tourisme, IGN vient en complément d'autres sites (geotreck, etc...). Passerelles spécifiques pour entrer les infos. On peut tout à fait apporter ses données dans l'outil.

Autres fonctionnalités : Impression du parcours, synchronisation sur le mobile (mais pas d'application pour la navigation : télécharger la trace pour l'utiliser avec un autre outil, cette fois de géolocalisation).

A noter : des circuits déjà cartographiés et référencés (par des assos ou particuliers par exemple) ne peuvent pas être entrés de nouveau par les OT (c'était le cas il y a 2 ans). La complexité réside donc dans la mise en concertation des acteurs afin de répondre aux volontés des uns et des autres (par exemple, une association sportive ne va pas vouloir mettre les mêmes choses en avant qu'un OT pour un même circuit).

Exemple : créer un parcours

Tracé du parcours : relié à la cartographie (ex : création d'un parcours pédestre : s'attache aux chemins / si parcours en voiture : s'attache aux routes, etc.)

Durée / Difficultés

Accessibilité

Thématique

Information particulière

Titre du parcours

Descriptif,

Loisirs / Locomotion

Mise en page : Traduction automatique possible ? Oui il semblerait.

Onglet pro : ensemble des tutos à retrouver pour l'utilisation du site.

Pour plus d'infos : adresse email de contact sur le site.

Carte à la carte

<https://boutique.ign.fr/cac.html>

Impression des cartes personnalisées sur fond IGN (fond topographique) : choix de l'échelle, couverture personnalisée

Pack de 50 cartes (minimum) : à partir de 17,90€. Tarif dégressif selon la commande.

Partenariat VE : 1^{er} échantillon offert (envoyer un message à ignrando@ign.fr : préciser qu'il y a eu un atelier IGN pour les rencontres nationales VE (avec Philippe SAUNIER)

Modélisation 3D

Dans quelles mesures les territoires vont-ils être modélisés ?

- Avions qui vont cartographier les territoires (10 points par mètre carré)
- L'année dernière : 1/3 sud du territoire
- Derrière, livraison de nuages de points en open data

Vers une nouvelle cartographie du territoire avec le **programme LiDAR HD** (Light detection and ranging...) : programme national commandé essentiellement par le ministère de l'agriculture et l'ONF (60 millions d'euros). Les grandes collectivités peuvent participer à l'acquisition (régions par ex). Fonctionnement par impulsion lumineuse, pour reconstitution des éléments en 3D.

Applications multiples : problématiques de forêts (volumes de bois sur pieds) ; cadastre solaire (représentation très précise des toits, cheminées +> toits éligibles à la pose de panneaux solaires ?) ; propagation des zones ; archéologie (passe à travers la végétation -> permet de révéler des vestiges que l'on n'avait pas vu)

Possibilité de répondre à la demande d'une collectivité, mais au minimum à un département. L'objectif est d'avoir des données en accès libre (open data)

Pour plus d'informations : rdv sur <https://geoservices.ign.fr/lidarhd>. Cartographie des zones où l'avion est passé (ne signifie pas que les données sont disponibles, il faut encore les traiter)

Couverture totale de la France : objectif fin 2026 (+ compter le traitement de 6 mois à 1 an).